



**INAUGURATION DE LA NOUVELLE GENDARMERIE DE MIRIBEL
12 OCTOBRE 2009
INTERVENTION DE M. PASCAL PROTIÈRE
PRESIDENT DE LA CCMP**

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Sénateur Maire de Miribel

Monsieur le Conseiller Général, représentant le Président du conseil général de l'Ain,

Monsieur le Général, commandant la région de gendarmerie Rhône-Alpes,

Mesdames et Messieurs les Maires, maires adjoints et conseillers municipaux,

Messieurs les officiers, sous-officiers et représentants de la gendarmerie nationale,

Mesdames, messieurs,

Je suis évidemment heureux d'inaugurer aujourd'hui avec vous, tous réunis, la nouvelle caserne de gendarmerie de Miribel, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée par transfert de compétence à la communauté de communes de Miribel et du Plateau.

Située sur un terrain de 7000 m² dont la CCMP s'est rendue propriétaire – fort opportunément – au début du mandat précédent, la nouvelle gendarmerie se veut plus spacieuse, plus fonctionnelle et dote les gendarmes de notre territoire d'une base modernisée, facteur de meilleures conditions de travail pour accompagner la réussite de leurs missions.

Outre les locaux administratifs et les locaux techniques adjacents, la communauté de communes a construit 24 logements destinés à accueillir les familles des gendarmes, dont 4 studios affectés à des gendarmes auxiliaires.

Je tiens à souligner l'importance de l'effort financier consenti par la communauté de communes et je veux noter – incidemment – que ce projet symbolise finalement à lui seul le lent et long chemin de la progression du fait communautaire sur le territoire. Le financement de l'ancienne caserne de gendarmerie, jadis porté par 3 communes, avait donné lieu à d'âpres discussions sur fond de désaccord entre les élus quant à sa localisation sur la commune de Miribel. Un peu moins de 3 décennies plus

tard, la localisation de la caserne de gendarmerie, à Miribel, ne fait plus débat et 6 communes, au lieu de 3, participent de fait à son financement.

J'espère, Monsieur le Préfet, que vous vous réjouirez de ces progrès, fussent-ils modestes, de l'esprit communautaire et que vous encouragerez les élus d'aujourd'hui et de demain à intensifier leurs efforts en faveur d'une intégration communautaire renforcée, gage d'une plus grande cohésion territoriale et d'une efficacité accrue de nos politiques publiques locales.

3,9 millions d'euros HT, tel est le montant de l'ouvrage qui est aujourd'hui remis par les collectivités aux forces de gendarmerie locales. La contribution nette de la communauté de communes dépasse largement les 3 millions d'euros et témoigne de la volonté des élus locaux d'être présents sur le champ large de la sécurité, aux côtés des forces de l'ordre, pour contribuer à la mise en place d'un plan d'action fondé sur le triptyque « prévention – dissuasion – sanction », incluant également la réparation et l'aide aux victimes.

C'est dans cet esprit que les élus communautaires vont délibérer prochainement en faveur de la création d'un « conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance » (CISPD) afin de s'inscrire concrètement dans le cadre du plan départemental de prévention de la délinquance signé récemment entre le Conseil général de l'Ain et les services de l'Etat dans le Département.

Je veux, à cet égard, souligner et remercier les services et les élus du Conseil Général de l'Ain pour la contribution exceptionnelle et significative qu'ils ont apportée au financement de notre projet en accordant à la communauté de communes une subvention de 434 594 euros.

Au chapitre des généreux contributeurs, je veux également citer et remercier l'Etat, même si, et je ne dois pas être le premier élu à vous faire respectueusement la remarque, Monsieur le Préfet, l'impression demeure qu'en matière d'accord financier avec les services de l'Etat, les collectivités locales ont rarement le dernier mot. Aussi je vous adresse au nom de l'ensemble de mes collègues, nos remerciements pour la subvention de 579 699 Euros qui a minoré la contribution nette de la CCMP. Je veux rappeler néanmoins qu'en échange du versement de cette subvention, l'opération a perdu son éligibilité au remboursement du fond de compensation de la TVA, décision admise mais regrettée par les élus locaux, qui laisse à penser, en quelque sorte, que l'Etat reprend de sa main droite ce qu'il accorde généreusement de la main gauche.

Je me dois également de souligner l'engagement de l'Etat, en contrepartie de l'effort financier accompli par la communauté de communes, de verser à cette dernière un loyer annuel de 210 000 euros au cours des 9 prochaines années.

A l'heure où les collectivités locales ont plus souvent tendance à se plaindre du manque de dynamisme des dotations étatiques, redoutant leur diminution, voire même leur disparition, je me satisfais Monsieur le Préfet d'avoir une dotation dont votre signature me garantit la pérennité durant 9 ans, plus une indexation future.

Après avoir rappelé les grandes lignes du montage financier qui nous a permis de doter nos gendarmes d'un bel écrin pour accomplir leurs missions, j'aimerais mettre à profit cette inauguration pour donner un signe fort de coopération renforcée entre les services de l'Etat et nos collectivités locales.

Pour que concrètement, « *ensemble, tout devienne possible* », notamment l'assurance de voir nos gendarmes rapidement dotés de moyens de fonctionnement en ligne avec l'outil de travail moderne que nous mettons à leur disposition et avec les objectifs ambitieux que nous partageons.

Je plaide donc pour des moyens humains supplémentaires, des moyens matériels supplémentaires, des véhicules supplémentaires... et je souhaite me faire le porte parole des élus et donc de nos populations pour que le fonctionnement quotidien de la brigade soit l'objet de votre attention bienveillante afin que nos gendarmes puissent conduire leurs nombreuses missions avec des moyens conformes aux objectifs assignés.

Dans un autre domaine, je souhaite m'adresser aux entreprises qui ont réalisé l'ouvrage ainsi qu'à l'équipe de maîtrise d'œuvre qui a piloté le chantier. Je veux leur dire ma gratitude pour avoir respecté le délai d'exécution, ayant permis dès le mois de juillet dernier un transfert progressif des activités et le déménagement des familles des gendarmes.

Parce qu'une inauguration est un moment solennel et que l'hypocrisie n'y a pas sa place, je veux dire que le chantier n'a pas été un long fleuve tranquille et que ce faisant, les entreprises qui ne jouent pas le jeu de la qualité et du respect du contrat signé avec la collectivité, abîme la crédibilité de tous, la leur, la nôtre et tire notre société vers le bas.

Je remercie donc très sincèrement tous ceux qui ont respecté leurs engagements et m'autorise à rappeler à l'ordre ceux qui ont fait preuve de plus de légèreté.

Je veux bien évidemment saluer le travail réalisé par les services de la communauté de communes et tout particulièrement remercier notre technicien Gérard Drogue pour son attention constante et sa disponibilité durant toute la durée du chantier.

Enfin, souhaitant la bienvenue au Lieutenant Claude CHAYS, je veux lui dire ma confiance en notre capacité à nouer une coopération fructueuse entre élus et gendarmerie visant à permettre l'accomplissement de vos missions avec la proximité et l'efficacité attendues par nos populations.

La situation de la Côtière dans le prolongement de la première couronne lyonnaise est facteur de contraintes et de perturbations additionnelles pour l'ordre public, voire de risques accrus pour les hommes et les femmes de votre brigade. Je tiens à vous remercier et à vous féliciter tous, au nom de nos populations, pour votre dévouement.

Pour conclure, en procédant aujourd'hui à cette inauguration, je forme le vœu que cette nouvelle gendarmerie fasse honneur au territoire de la Côtière et que nous tous, les élus, les hommes et les femmes qui composent la brigade, nous soyons à la hauteur des attentes de nos concitoyens et des missions qui nous ont été confiées.